

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Conseil d'Administration
Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

Séance ordinaire du 02 AVRIL 2024

Délibération n° 2024-04-04

Nbre de membres afférents au Conseil d'Administration	13	Date de la convocation : 27/03/2024
En exercice :	13	Date de l'affichage : 16/04/2024
Qui ont pris part à la délibération :	8	

Présents : Mme VICENTE PAUCHON Catherine, Mme COELHO Sandrine, Mme DURU Nadine, Mme DYLBAITYS Sonia, M. CALIOT Alain, M. LOPEZ Jean-Louis, M. MAUBOURGET Régis, Mme ESPESO Maggy

Absents excusés : Mme BELIN Éva, M. LAHARIE Frédéric, Mme LATRUBESSE Paulette, M. DE CASANOVE Patrick, Mme MARTIN Chantal

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Madame la Vice-Présidente précise que le Budget Primitif 2024 est équilibré à :

- 28 086.15 € en section de fonctionnement,
- 1 000.00 € en section d'investissement

Madame la Présidente propose au Conseil d'Administration d'adopter le Budget Primitif 2023 par chapitre :

En section de fonctionnement

DEPENSES	PROPOSITIONS	VOTE
011- Charges à caractère général	19 936.15	19 936.15
012- Charges de personnel	150.00	150.00
65- Autres charges de gestion	8 000.00	8 000.00
TOTAL	28 086.15	28 086.15

RECETTES	PROPOSITIONS	VOTE
002- Excédent antérieur reporté	26 986.15	26 986.15
70- Produits des services	1000.00	1000.00



75- Autres produits de gestion courante	1 000.00	100.00
TOTAL	28 086.15	28 086.15

En section d'investissement

DEPENSES	PROPOSITION	VOTE
27- Autres immobilisations financières	1 000.00	1 000.00
TOTAL	1 000.00	1 000.00

RECETTES	PROPOSITION	VOTE
001-Excédent d'investissement reporté	1 000.00	1 000.00
TOTAL	1 000.00	1 000.00

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du CCAS tels que résumés ci-dessus.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le 9 avril 2024,

La Présidente,

Acte rendu exécutoire le 09 / 04 / 2024

- après télétransmission électronique le 10 / 04 / 2024

- et publication ou notification le 16 / 04 / 2024

NB : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 040-264002064-20240409-2024_04_04-AR



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conseil d'Administration

Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

**RAPPORT
DE
PRESENTATION**

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

BUDGET 2024



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif est obligatoire. Il est régi par les principes d'annualité, d'unité, de sincérité et d'équilibre, comme le budget.

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif du budget.

Le compte administratif :

- Rapproche les prévisions et les autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres),
- Présente les résultats comptables de l'exercice ,
- Est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

CCAS D'ONDRES - C.C.A.S. D'ONDRES - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 783,58	G	1 393,31
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	31 376,42
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 000,00

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	5 783,58	= G+H+I+J	33 769,73
--------------------------------	-----------	----------	-----------	-----------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	5 783,58	= G+H+K	32 769,73
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	1 000,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 783,58	= G+H+I+J+K+L	33 769,73



1- LES RECETTES

3 Articles comptables ont été mouvementés en recettes sur l'exercice 2023 :

- Article 002 pour un montant de 31 376.42 euros et correspondant à l'excédent de fonctionnement reporté
- Article 001 pour 1 000.00 euros pour l'excédent d'investissement reporté
- Article 7031 pour 1 393.31 euros pour le recouvrement des concessions et redevances funéraires

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 32 769.73 € et les recettes d'investissement à 1 000.00 €.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 393,31		1 393,31
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 393,31	0,00	1 393,31
Pour information				31 376,42
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				1 000,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

2- LES DEPENSES

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 5 783.58 € réparti comme suit :

- Alimentation = 136.16 €
- Fournitures petit équipement = 488.34 €
- Fêtes et cérémonies = 3 017.13 €
- Adhésion 2023 UNCASS = 189.85 €
- Adhésion 2023 URSSAF = 133.00 €
- Adhésion ALPI = 140.00 €
- Adhésion Union Départementale des CCAS = 97.00 €
- Accès plateforme ACTES = 96.00 €
- Aides financières = 1 486.10 €



Aucune dépense d'investissement n'a été mandatée.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 164,48		4 164,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	133,00		133,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 486,10		1 486,10
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 783,58	0,00	5 783,58
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

3- LES RESULTATS 2023

• Les dépenses et les recettes 2023

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultat de clôture
Investissement	0,00	1 000,00	1 000,00



Fonctionnement	5 783,58	32 769,73	
Totaux	5 783,58	33 769,73	27 986,15

• Les résultats de clôture 2023

La section de fonctionnement présente un excédent de **26 986.15 euros**, et la section d'investissement un excédent de **1 000.00 euros**.

Tableau A14

	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	1 000,00		0,00	1 000,00
Fonctionnement	31 376,42	0,00	-4 390,27	26 986,15
Totaux	32 376,42	0,00	-4 390,27	27 986,15

• Les résultats de clôture 2023 au Trésor Public

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 040029

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SAINT-VINCENT-DE-TYROSEE

ETABLISSEMENT : CCAS - ONDRÉS

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71600 - CCAS - ONDRÉS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	1 000,00				1 000,00
Fonctionnement	31 376,42		-4 390,27		26 986,15
TOTAL I	32 376,42		-4 390,27		27 986,15
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	32 376,42		-4 390,27		27 986,15

Le Budget du CCAS n'a pas d'emprunt en cours

4- L'AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE 2023

Il est proposé d'affecter le résultat de clôture 2023 comme suit :

- **Résultat de fonctionnement reporté (002) = 26 986.15 €**



BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget est un acte fondamental. Il détermine pour une année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il reflète les actions et les projets décidés par le Conseil d'Administration..

Il doit être voté par l'assemblée délibérante dans les deux mois qui suivent le débat d'orientation budgétaire, impérativement avant le 15 avril et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, l'ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année.

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections est divisée en recettes et en dépenses et doit être présentée en équilibre.

Le budget primitif 2024 s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses aux sommes de :

- 28 086.15 euros en section de fonctionnement,
- 1 000.00 euros en section d'investissement

1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		Propositions 2024
60623	Alimentation	200,00
60632	Petit matériel	500,00
6064	Fournitures Administratives	100,00
611	Prestations de service	300,00
61358	Locations	200,00
6156	Maintenance	100,00



6232	Fêtes et cérémonies	
6251	Déplacements	240,00
6281	Cotisations adhésions	800,00
6215	Personnel affecté par la collectivité	0,00
6451	Cotisations URSSAF	150,00
65134	Aides	8 000,00
TOTAL		28 086,15
Recettes de fonctionnement		Propositions 2024
002	Excédent antérieur reporté	26 986,15
7031	Concessions redevances. funéraires	1 000,00
7474	Dotation commune	0,00
756	Libéralités reçues	100,00
TOTAL		28 086,15

2- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		Propositions 2024
2748	Prêts	1 000,00
TOTAL		1 000,00
Recettes d'investissement		Propositions 2024
1068	Excédent de fct reporté (N-1)	0,00
001	Excédent d'investissement reporté (N-1)	1 000,00
TOTAL		1 000,00